

Objektyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1979)**

Heft 501

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

J.A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 501 25 mai 1979
Seizième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro : 1 franc
Abonnement
pour une année : 48 francs.

Administration, rédaction :
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro :
Rudolf Berner
Jean-Pierre Bossy
François Brutsch
Jean-Daniel Delley
René Duboux
Jean-Jacques Schilt

501

Les discours et les urnes

Les résultats de la double consultation fédérale du dernier week-end enregistrés, les déclarations des principaux protagonistes dûment répercutées, on a rapidement tourné la page. Les deux sujets proposés à l'attention des Suisses et des Suissesses n'avaient du reste pas provoqué de grands débats d'idées. On ne s'était pas pressé — encore moins que d'habitude — aux bureaux de vote. Bref, le fameux "devoir civique" s'était une fois de plus dilué dans la routine de la démocratie. Tableau classique. Impossible pourtant d'en rester là : les finances fédérales, la politique énergétique nationale, pour être sorties encore un peu plus difficiles à imaginer des urnes, n'en demeurent pas moins à l'ordre du jour. Plus que jamais, dirait-on : 1983, révision de la loi atomique de 1959; 1982, échéance du programme financier actuel.

Alors, des jalons pour l'avenir ?

En matière financière, un acquis, que tout laissait du reste prévoir : sans l'appui de la gauche, la droite, incapable de serrer les rangs, sur ce sujet comme sur d'autres, n'est pas en mesure de faire prévaloir ses thèses devant l'opinion. Pendant la dernière campagne, le réflexe anti-socialiste, sur lequel on avait cru pouvoir jouer, ne s'est pas révélé le ferment attendu d'une position bourgeoise "compacte". Un compromis semble donc inévitable puisque la gauche elle-même n'a pas non plus les moyens d'imposer seule ses propositions...

De la même manière, il est patent que le "non" au dernier paquet va autoriser toutes les surenchères intéressées sous le signe, désormais bien connu et éprouvé, des mesures d'"économies" : à droite de l'éventail politique, les adversaires du projet du Conseil fédéral, désormais confortés dans leur position, vont trouver du renfort dans leur opposition acharnée au développement de la politique sociale (pour ne citer que cet exemple-là : nul doute que d'autres secteurs soient touchés, en particulier ceux qui

ne sont pas l'affaire de groupe de pressions fortement organisés).

Dans l'immédiat, attendra-t-on des propositions concrètes visant à un meilleur équilibre des finances fédérales de la part des formations ou groupes d'intérêts qui se sont manifestés contre le "paquet Chevallaz bis"? Ce serait découvrir enfin le contenu pratique de slogans aussi creux qu'ils sonnaient bien. Il faudra cependant reparler en priorité de la lutte contre la fraude fiscale, de l'imposition du secteur bancaire, mais aussi de l'harmonisation inter-cantonale ou de la définition d'un autre type de défense nationale, moins coûteuse.

Dans la perspective de la refonte du système dans son ensemble, il faudra remettre en évidence l'enjeu trop vite masqué de la dernière votation : l'équilibre dans les modes de prélèvement fiscal, imposition directe et indirecte, acceptable pour toutes les formations politiques en présence, dépendantes à ce chapitre les unes des autres, comme la démonstration en a été apportée une fois de plus. Pas question donc de l'introduction d'un impôt indirect sans d'importantes "concessions" en contre-partie, et en première ligne celles-là même qui ont été refusées aux socialistes ces derniers mois.

Il fallait peut-être passer par la révélation nette des rapports de forces intervenue ce week-end pour que la situation se débloque et qu'un nouveau système financier soit envisageable.

En matière de politique énergétique, pas question même d'un bilan intermédiaire : après l'échec de l'initiative pour un contrôle démocratique des constructions nucléaires, le dernier vote n'aura pas permis une nouvelle appréciation des fronts.

C'est que depuis longtemps, l'affrontement principal s'est déplacé. Soit, le peuple suisse

SUITE ET FIN AU VERSO